Déc. 2013 - Fév. 2014 n° 38



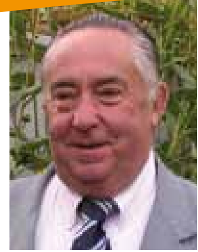




Horizon

Le journal des Grandvertois

édito



Alain Lemaire
Délégué à la Vie Associative, au Sport et aux Jumelages

Clin d'œil aux bénévoles

Les nombreuses associations de la commune proposent des activités variées et œuvrent à l'animation du tissu local. Vecteurs d'animation et de développement, elles participent au rayonnement des communes.
Chez nous, comme partout en France, elles fédèrent un grand nombre d'adhérents qui s'adonnent régulièrement à leurs activités favorites en loisirs comme en compétition.

Mais nous savons tous que pour pouvoir proposer ces activités à tout un chacun, il est nécessaire que des bénévoles s'investissent.

Le dossier consacré en pages 6 et 7 est une façon de rappeler toute l'étendue de l'offre Granvertoise et de remercier ces bénévoles qui œuvrent sans compter pour le bien-être et les ambitions sportives des petits comme des grands.

Jumelages

Amitiés européennes

/// Pages 4 et 5

Retour en images







03/10/2013

Une crème de visite !

Château de Chantilly… telle était la destination ! Les collections somptueuses de peintures, livres et manuscrits de l'édifice ont surpris plus d'un visiteur du Club des Anciens. L'occasion unique pour beaucoup d'entre eux de découvrir cette ancienne demeure d'illustres personnages de l'Histoire de France, en particulier du Duc d'Aumale, fils du roi Louis-Philippe.
Mais c'est une démonstration de fouettage de la célèbre crème chantilly qui a régalé les papilles des Grandvertois, après un copieux déjeuner.



Cette agréable journée s'est soldée par un spectacle équestre dans les Grandes Écuries du 18e siècle du domaine.

04-05/09/2013

Silence… on tourne !

« Attention, silence sur le plateau, moteur, on tourne ! ». C'est toujours impressionnant de découvrir d'aussi près toute la magie du cinéma !
Deux jours de tournage pour une dizaine de minutes à la diffusion… mais quelles minutes ! Deux épisodes de la série policière « R.I.S Police Scientifique » ont été tournés aux Pépinières de l'Hurepoix. Une cinquantaine de comédiens et techniciens réunis pendant deux jours pour réaliser quelques séquences de la 9e saison de la série française. Diffusées sur TF1 en 2014, quelques minutes des épisodes 93 et 94 durant lesquels chacun tentera de reconnaître ces lieux si familiers.



24/10/2013

Bleue, si bleue…

La Semaine Bleue est un événement à l'échelon national concernant les plus de 60 ans. Après 2 films, « Les petits mouchoirs » et « la cuisine du Palais », c'est une pièce de théâtre que le CCAS* a offert aux Grandvertois cette année. Grâce à un co-voiturage très réussi, 70 de nos habitants se sont retrouvés à Ballancourt pour regarder « Panique à la maison de retraite » mi-comédie, mi-chansonnier.



Après le spectacle, un goûter avec dégustation de chouquettes était organisé dans le foyer de cette belle salle de théâtre.

**CCAS : Centre Communal d'Action Sociale*

23/11/2013

Beaujolais nouveau : un record une fois de plus !

Avec 250 participants dont 220 adultes soit 50 de plus que l'année dernière, c'est la preuve que l'ambiance, le service assuré par les membres du comité des fêtes, la cuisine par notre boucher traiteur Salih et l'animation musique danse par « DOMI » notre « DJ » plaisent aux Grandvertois et à leurs amis. Une fois de plus nous avons admiré des virtuoses de la danse de salon entraînant sur la piste les autres danseurs de tous âges. En ces périodes de morosité et d'inquiétude peut-être, cette soirée fût une belle occasion de se détendre. Tous les bénévoles du comité des fêtes ont été récompensés de leurs efforts au-delà de leurs espérances. Alors en 2014, ils vous attendent. Bonne fin d'année et encore merci de votre fidélité.

11/11/2013

Matinée du souvenir ensoleillée !

C'est sous un beau soleil d'hiver qu'a été célébré cette année l'anniversaire de l'armistice du 11novembre. Après la messe, élus, anciens combattants, militaires, pompiers, fanfare, mais aussi une vingtaine d'enfants des écoles, accompagnés de leurs enseignants, se sont retrouvés près du monument aux morts. Devant un public nombreux, les écoliers ont chanté « la Marseillaise » en agitant des drapeaux français, puis ont entamé « l'hymne européen », couleurs de l'Europe en tête. Tout le monde s'est ensuite rendu en cortège jusqu'au cimetière où le Maire et le Président des Anciens Combattants ont déposé une gerbe de fleurs. Cette matinée du souvenir s'est terminée à l'Auberge du Pavillon pour le traditionnel verre de l'amitié et les pains au chocolat pour les enfants.



07/09/2013

Un forum en espace vert !



Le Château de la Saussaye a accueilli pour la première fois le forum des associations… une première dans un cadre magnifique, a fortiori bucolique, donc… idéal pour s'adonner aux plaisirs du jeu et de la rencontre. L'effervescence était au rendez-vous pour les 22 associations présentes. Les très attendus visiteurs ont pu à loisir se renseigner et se documenter puis s'inscrire, selon leurs désirs, aux différentes activités proposées pour la saison 2013/2014. Plus d'espace et plus d'envie pour accueillir les sympathiques musiciens du SIMED, les démonstrations du club de Danse GR et du Judo-Club. Au fil de la journée, la possibilité aussi de découvrir une exposition d'Art présentant les œuvres Grandvertoises réalisées la saison dernière. Jeu de boules, du palet, jeu de fléchettes ou de quilles, tir à l'arc, nombreux ont été ceux qui ont respecté la tradition de cette journée associative donc conviviale. La commission « Vie Associative » profite de cet « Horizon » pour remercier vivement les associations participantes et les personnes bénévoles, dévouées, qui ont contribué à la très bonne organisation de ce Forum 2013… version château !

04/10/2013

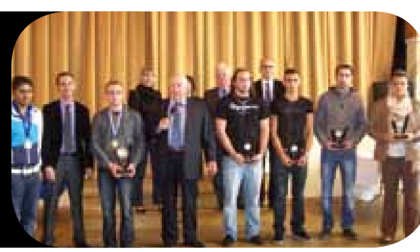
Pour changer les regards...



L'Association Handi Champcueil Sports et Loisirs (HCSL) a organisé une « randonnée à roulettes » réunissant enfants et adultes, valides ou en situation de handicap, dans le cadre de la semaine de l'égalité. Le thème porté par le Conseil Général tournait cette année autour du sport et de la discrimination. Les enfants de l'école élémentaire de la Croix Boissée, accompagnés de leurs enseignants et de leurs parents, ont traversé la commune avec leurs patinettes, leurs patins à roulettes, ou leurs poussettes, suivis de près par les personnes en fauteuil roulant, en « joélette » ou encore en vélo pousse-pousse… Les résidents de la MARPA ont rejoint ceux de la maison de retraite Serena et de la Maison d'Accueil Spécialisée « la Briancière » à Champcueil, le temps d'un goûter offert par l'association HCSL, pour s'associer à cette action de solidarité. C'est dans une ambiance musicale et très chaleureuse que la soirée CAP Handi a clôturé cette journée festive. Grâce aux dons d'artistes amateurs et professionnels, une exposition-vente de sculptures, peintures, photographies et de travaux de couture, a pu être organisée au profit de l'association.

19-20/10/2013

Promouvoir le savoir-faire artisanal



Dans son édition du 24 octobre, le journaliste du *Républicain* rappelait combien ce salon présentait la qualité et la diversité du travail des artisans. Mais il précisait aussi et surtout, avec un titre bien posé, combien l'apprentissage pouvait être un choix judicieux pour faire carrière et répondre à la question de l'emploi. Des stands « superbes » soulignait-il enfin pour redire que ce rendez-vous annuel était devenu incontournable, aussi bien pour les 30 artisans et artistes, que pour les visiteurs. Lors de cette édition, cinq Meilleurs Apprentis de France ont reçu des mains des officiels, un trophée récompensant leur savoir-faire. Le salon s'est terminé par la remise du « prix public 2013 » attribué cette année à René Krieger, auteur de tableaux faits avec des pièces d'horlogerie.
Fort du succès de cette édition, la plupart des exposants se représenteront l'année prochaine.

Le jumelage

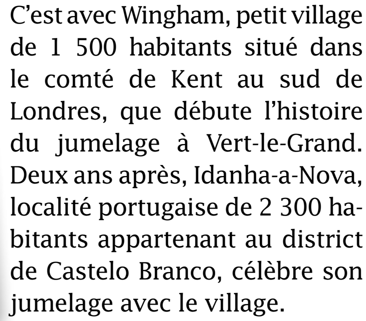
Une aventure humaine à dimension européenne

Bientôt vingt ans que les Grandvertois cultivent l'ouverture sur le monde et la découverte d'autres cultures grâce à des liens forts tissés à l'international. Lancés respectivement en 1994 et en 1996, les comités de jumelage avec les villes de Wingham en Angleterre et d'Idanha-a-Nova au Portugal organisent chaque année des événements riches en émotions. Retour sur les temps forts de ces deux belles histoires d'amitié.









C'est avec Wingham, petit village de 1 500 habitants situé dans le comté de Kent au sud de Londres, que débute l'histoire du jumelage à Vert-le-Grand. Deux ans après, Idanha-a-Nova, localité portugaise de 2 300 habitants appartenant au district de Castelo Branco, célèbre son jumelage avec le village.

Entre récits de voyages, souvenirs de fêtes et perspectives d'avenir… l'histoire de deux jumelages qui fêteront bientôt leurs vingt ans !



Wingham / Vert-le-Grand : what's up ?

En octobre dernier, nos amis anglais ont effectué le déplacement pour le week-end. Libres de leur programme, les familles d'accueil ont eu le loisir d'organiser des visites régionales en fonction des envies de chacun. Des moments privilégiés suivis d'une visite du domaine de la Saussaye. Le séjour s'est achevé par un grand repas salle Henri Boissière. Éclats de rire, bonne humeur et convivialité au rendez-vous ! À signaler : la performance de deux habitants de Wingham qui ont effectué le trajet à vélo sur trois jours… Oh my god !

À la découverte des territoires et traditions

Organisés sous la forme de rencontres conviviales biannuelles, les événements du comité de jumelage avec Wingham visent la découverte des territoires et du mode de vie de chacun. Une fois sur deux, les membres Grandvertois du comité sont reçus par leurs homologues anglais et vice versa. Des voyages culturels, moments privilégiés de partage qui permettent séjours linguistiques, visites des attractions touristiques, balades, shopping ou encore barbecues et pique-niques dans une atmosphère ultra-conviviale.

À titre d'exemple, les Grandvertois ont pu découvrir la ville maritime de Chatham, faire du shopping à Canterbury ou déambuler dans les rues médiévales de Sandwich. Des balades touristiques assorties de visites culturelles telles que la sortie au Château de Douvres ou la découverte de la maison de Winston Churchill. À noter : les voyageurs sont généralement accueillis au sein des familles d'accueil partenaires de l'événement. Une organisation qui favorise l'immersion, l'échange culturel et la convivialité !

Ces moments clés sont en partie financés par le vide-greniers

Ils prennent la parole
Isabel Antunes - Présidente du comité de jumelage Idanha-a-Nova / Vert-le-Grand
Lawrence Watt - Président du comité de jumelage Wingham / Vert-le-Grand

« Nous sommes heureux du succès des deux initiatives de jumelage lancées respectivement en 1994 et en 1996 ! Chaque année qui passe est l'occasion de renforcer les liens qui unissent les familles de Vert-le-Grand aux familles de Wingham et d'Idanha-a-Nova. Cette belle histoire qui se construit au fil du temps ne serait pas possible sans la générosité, l'ouverture et la curiosité qui caractérisent les femmes et les hommes impliqués dans l'aventure. Nous les en remercions. »



organisé par le comité au mois de septembre. Particulièrement attendu, ce rendez-vous annuel réunit désormais plus de cent exposants et attire des visiteurs de plus en plus nombreux.

Rejoignez-les !

À l'occasion de son vingtième anniversaire, le comité de jumelage vous donne rendez-vous les 10 et 11 mai prochains, venez nombreux ! Si vous souhaitez participer à la vie du jumelage, devenez adhérent. La cotisation est de 15 € par famille et par an, elle sert à financer une partie des événements. Renseignements auprès du président du comité de jumelage : Lawrence Watt

Idanha-a-Nova / Vert-le-Grand : construire l'Europe sur les fondements de l'amitié

Le tout dernier voyage des membres Grandvertois du comité de jumelage Idanha-a-Nova / Vert-le-Grand s'est déroulé du 24 au 27 octobre 2013. Au programme de ce séjour ensoleillé, une escale à Lisbonne et la découverte du tombeau de Vasco de Gama qui repose dans le superbe monastère des Jerónimos. Détour ensuite par le musée national archéologique et sa fabuleuse exposition de Momies égyptiennes. L'histoire des mines d'or leur a été contée avec enthousiasme par la directrice du musée. Assortie de la visite du palais de Monserrate à Sintra, l'escale s'est poursuivie sur de nombreuses visites organisées par les amis d'Idanha-a-Nova. Une ambiance de fête est venue clôturer ce week-end convivial avec un concert du « Grupo de adufeiras da Indanha-a-Nova » et un dernier repas pris à la « Casa do concelho de Indanha-a-Nova » à Lisbonne.

La dimension humaine avant toute chose

Des liens historiques unissent les deux communes. Depuis les années 70 et l'arrivée de natifs d'Idanha-a-Nova, le village a entretenu une relation privilégiée avec cette localité du Castelo Branco. C'est donc tout naturellement que les liens du jumelage les ont réunis. Se rencontrer, échanger, découvrir l'autre dans ses différences, telles sont les motivations qui animent les femmes et les hommes présents lors des événements organisés par le comité de Vert-le-Grand et la ville d'Idanha-a-Nova.
Soirées fado, visites culturelles, vins d'honneur, échanges de cadeaux… Les membres du comité se souviennent encore des fêtes de Pâques à Idanha-a-Nova, des belles processions ou de la visite des maisons paysannes traditionnelles qui restituent la vie des portugais de cette région il y a 50 ans. D'autres voyages ont été l'occasion de participer à des événements issus du folklore local. À Proença à Velha par exemple, les Grandvertois ont goûté la soupe traditionnelle déclinée par les habitants selon des recettes familiales avant d'assister à une pittoresque course de vachettes. Les rencontres biannuelles d'un pays à l'autre sont en partie financées par des manifestations de type loto et marchés de Noël organisés par le comité.

Participez à l'aventure !

Pour apporter votre contribution à cette aventure humaine, participez au 16e grand loto franco-portugais le 19 janvier prochain, salle Henri Boissière (ouverture des portes à 12h30 buffet-buvette). Autre solution : l'adhésion à l'association (15 € par an par famille) qui permet de s'impliquer dans la vie du jumelage. Renseignements auprès de la présidente du comité de jumelage : Isabel Antunes au 01 64 56 05 16

> Choisissez votre destination !

Wingham



Localisation : comté de Kent au sud de Londres (à 1h30), district de Douvres
Ville proche : Canterbury (à 15 mn)
Nombre d'habitants : 1 500

Idanha-a-Nova



Localisation : district de Castelo Branco, au nord-est de Lisbonne (à 2h30)
Ville proche : Castelo Branco (à 30 mn)
Nombre d'habitants : 2 300



Dates clés

- **1994** - Signature des accords de jumelage avec Wingham.
- **1995** - Mise en place d'un voyage par an pour les membres de chaque pays.
- **1996** - Signature des accords de jumelage avec Idanha-a-Nova.
- **1996** - Lancement des lotos, marché de Noël, événements organisés par le comité de jumelage Idanha-a-Nova / Vert-le-Grand.
- **1997** - Mise en place d'un voyage par an pour les membres de chaque pays.
- **1998** - Rencontre des deux villes jumelées à Vert-le-Grand.
- **1999** - Lancement du vide-greniers annuel organisé par le comité de jumelage de Wingham / Vert-le-Grand.
- **2014** - Loto du comité de jumelage Idanha-a-Nova / Vert-le-Grand le **19 janvier**.
- **2014** - Le comité de jumelage Wingham / Vert-le-Grand fête ses 20 ans les **10 et 11 mai.**



Associations sportives

Chevilles ouvrières de la pratique sportive locale et nationale

Selon les dernières recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé, trente minutes d'exercice d'intensité modérée chaque jour suffiraient à nous éviter de nombreuses pathologies. Devenu objectif d'intérêt général, le développement des activités physiques et sportives en France bénéficie d'un large soutien de l'État, des collectivités et des acteurs de la société civile. Particulièrement impliquées, les associations sportives contribuent largement à cette dynamique. Au nombre de dix sur la commune, elles proposent des activités variées et œuvrent à l'animation du tissu local. Entre cohésion sociale, action économique et dimension pédagogique, le point sur le rôle et le fonctionnement de ces structures associatives à but non lucratif.



Vecteurs d'animation et de développement local, les associations sportives participent au rayonnement des communes. En organisant des rencontres et des événements et en drainant, parmi les adhérents, une population extérieure à la localité, elles favorisent intégration et cohésion sociale. En France, on dénombre en moyenne 2,8 associations pour 1 000 habitants, soit 170 000 clubs sportifs animés par plus d'un million de bénévoles*. Ces clubs sont affiliés ou non aux 118 fédérations françaises existantes (320 disciplines).

Avec ses dix associations sportives pour 2 436 habitants, Vert-le-Grand fait figure de champion ! Le panel des activités proposées offre une variété qui séduit chaque année de nouveaux adhérents. Au nombre de 900 en 2013, les inscrits comptent 38 % d'adhérents extérieurs à la commune. Du badminton au football, en passant par la danse, la gymnastique ou la pétanque, petit tour d'horizon des opportunités qui sont offertes aux petits comme aux grands !



So Bad

Depuis 1995, l'association Badminton Club réunit ses adhérents dans le cadre d'une pratique loisir de ce sport de raquette particulièrement intense et ludique. Outre les trois séances hebdomadaires du lundi, du mardi et du vendredi soir au sein du complexe sportif, le club organise régulièrement des tournois qui permettent de réunir l'ensemble des pratiquants. Le montant de la cotisation annuelle s'élève à 50 € (35 € pour les moins de 18 ans). Le matériel est inclus (raquettes, volants, filets).

À bicyclette

Pour les amateurs de sports de loisirs et de détente, direction la section de cyclotourisme ! Au programme, des randonnées à allure libre dans un esprit de découverte et de franche camaraderie. Nul esprit de compétition au sein de ce club sportif qui cultive par ailleurs la mixité générationnelle. Affiliée à la Fédération Française de Cyclotourisme, la section de Vert-le-Grand organise une réunion de programmation ouverte à tous à l'Auberge, le premier mardi de chaque mois à 20h30. Les sorties du club se déroulent les dimanches matin et les jours fériés. Chaque adhérent doit posséder son propre vélo, course ou randonnée. L'atelier de la section de cyclotourisme permet d'effectuer l'entretien et la réparation des vélos. Cotisation annuelle : entre 38 et 81 €.

« Je me réjouis du remarquable dynamisme de notre tissu associatif local ! Véritable opportunité pour les Grandvertois, il encourage notamment la pratique d'une activité sportive et de loisir pour tous, petits, grands et seniors. Au-delà de l'aspect de santé publique, ces initiatives sont porteuses de lien social et contribuent à l'animation et au développement de notre commune. »

Interview
Alain Lemaire, délégué à la Vie Associative, au Sport et aux Jumelages.

Tous en rythme !

L'association sportive Danse GR propose, depuis 2003, la pratique du modern jazz et de la gymnastique rythmique. Déclinées en formule loisir ou compétition, ces deux activités possèdent aussi un volet initiatique destiné aux tout-petits. Dès l'âge de 4 ans, les enfants peuvent participer aux cours de Baby gym, d'expression corporelle ou d'initiation à la danse. Cotisation annuelle : de 145 à 235 €€

Foot toujours !

Que les adeptes du ballon rond se rassurent, l'USVG Football les attend ! Poussins, benjamins, seniors, vétérans et même super-vétérans… Plus de 150 adhérents composent les équipes du club organisées par tranches d'âge (à partir de 6 ans). Des entraînements ont lieu chaque jour sauf le lundi. Les matchs se déroulent les samedis et les dimanches. Cotisation annuelle : de 90 à 110 €. Informations : chaque mercredi au stade à partir de 17h30.

Bouge-toi et marche !

Affiliée à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire, l'association Gymnastique Volontaire assure des cours de renforcement musculaire, d'assouplissement et des exercices cardio-vasculaires depuis plus de 40 ans. Ouvert à tout type de profil, le club propose deux ateliers de gymnastique et deux sessions marche. L'atelier « Gymnastique » s'adresse aux personnes désireuses de développer leurs capacités physiques dans le cadre d'un entraînement complet. Orienté seniors, l'atelier « Gym douce » comporte des exercices ciblés destinés à préserver les articulations sur un rythme cardio. Chaque lundi, les adhérents sont conviés à une marche de niveau moyen. Les dimanches, l'association organise Acti'March en collaboration avec la section GV de Leudeville. Cette marche rapide se déroule dans le cadre d'un programme individuel et bénéficie d'un encadrement professionnel. Cotisation annuelle : de 69 à 109 €.

La zen attitude

Fan d'arts martiaux ? À Vert-le-Grand, deux clubs de judo vous attendent ! L'alliance Judo Grandvertoise-Germinoise (AJ2G) s'adresse uniquement aux compétiteurs et aux compétitrices à partir de la catégorie benjamin. Le Judo Club dispense des cours de judo (enfants à partir de 4 ans et adultes) et de Taïso. Côté pratique, les clubs disposent de trois lieux appelés dojo : un dojo principal à Vert-le-Grand équipé d'un espace musculation et deux dojos annexes à Leudeville et à Vert-le-Petit. Sport éducatif d'équilibre et de défense, le judo est adapté à toutes les tranches d'âge. Le Taïso, quant à lui, représente une alternative douce à la pratique des arts martiaux. Cotisation : de 56 à 255 € par an.

On entendrait presque chanter les cigales…

Tous les vendredis soir, l'association Vert-le-Grand Pétanque réunit ses membres, boulistes assidus, dans le cadre d'un entraînement hautement convivial. Des concours amicaux et fédéraux se déroulent tout au long de l'année. L'occasion pour le club d'être reconnu à sa juste valeur avec un classement qui se tient généralement dans la première moitié. Particulièrement active, l'association participe à tous les concours et championnats de l'Essonne, voire d'Île-de-France. Inscriptions : 45 € l'année.

Attention à la petite balle blanche !

Développez adresse, réflexe et concentration grâce au tennis de table ! Depuis 1992, la section Tennis de Table entraîne les pongistes les mardis et les vendredis matin dans la salle polyvalente Henri Boissière. Cotisation : 19 € par an.

3, 2, 1… smashez !

Installé dans l'enceinte du parc de loisirs de la Saussaye, le Tennis Club met à la disposition de ses adhérents licenciés deux courts extérieurs éclairés, un mur d'entraînement et deux courts couverts. Depuis plus de vingt ans, le club forme petits et grands à la pratique du tennis, en loisir ou en compétition. Pour les plus jeunes, un mini tennis accueille les enfants à partir de 6 ans ; un club junior réunit tous les jeunes jusqu'à 18 ans. Le club organise des tournois, une soirée annuelle, des goûters et des déplacements sur les manifestations sportives reconnues. Cotisation annuelle : de 40 à 230 €.

** Les montants des cotisations indiqués ne sont pas contractuels de même que les horaires qu'il convient de vérifier auprès de chaque association.*



Loi 1901

Particulièrement présentes dans l'organisation du sport en France, les associations possèdent généralement le statut loi 1901. Une forme juridique qui nécessite la signature d'au moins deux personnes sur l'objet de l'association, ses statuts, ses organes dirigeants, etc. Projet collectif par essence, l'association loi 1901 fait appel aux subventions publiques pour exercer son activité. La collecte des adhésions, les opérations de sponsoring ou les manifestations payantes contribuent également au financement de la structure.

Chiffres clés

- 170 000 clubs sportifs en France
- 118 fédérations
- 320 disciplines
- Plus de 35 millions de pratiquants hebdomadaires
- 10 associations sportives à Vert-le-Grand
- 900 pratiquants au sein des associations Grandvertoises



Renseignements et inscriptions : pour contacter l'association de votre choix, connectez-vous sur le site web de la mairie de Vert-le-Grand à la rubrique « Annuaire des associations ».

** sources : CNDS (Centre National pour le Développement du Sport) http://www.cnds.info/web/Le-CNDS-notre-mission/Le-sport-en-France*





Docteur Jean-Claude Souberbielle

Un spécialiste de la vitamine D !

Le village peut être fier de compter parmi ses habitants un chercheur en biologie clinique. Jean-Claude Souberbielle s'intéresse de très près aux « bienfaits » de la vitamine D, un sujet au cœur de l'actualité du domaine médical.

Depuis quand habitez-vous à Vert-le-Grand ?

Nous habitons Vert-le-Grand depuis une vingtaine d'années, j'apprécie le cadre très agréable du village. Il s'agit pour moi d'un bon compromis car je travaille à l'Hôpital Necker, directement accessible depuis le RER C ; j'en profite le matin et le soir pour travailler dans les transports en commun, sans problème de bouchons !

De plus, je suis adepte de nature et de randonnées et j'apprécie le fait que Vert-le-Grand soit excentré, proche de la forêt de Fontainebleau, tout en étant très accessible avec des commerces de proximités qui évitent de prendre la voiture tous les jours…

Pouvez-vous nous présenter votre métier ?

Je suis responsable du laboratoire des hormones à l'Hôpital Necker ; pour être précis, je suis spécialiste des hormones qui touchent les os, ce qui m'a amené à m'intéresser aux effets de la Vitamine D. Au quotidien, je travaille à la fois en recherche et en diagnostic auprès de patients de l'hôpital.

Quels sont les effets de la vitamine D ?

Jusqu'alors, on savait que la Vitamine D avait une influence bénéfique sur les os. On s'aperçoit aujourd'hui que cela va beaucoup plus loin. Nous recherchons les effets que peut avoir la vitamine D sur d'autres maladies, telles que la sclérose en plaque, le cancer, les maladies cardio-vasculaires ou le virus du sida. Cela fait une dizaine d'années que la vitamine D est étudiée ; nous sommes encore à un stade expérimental, les choses évoluent très vite. Mon travail consiste aussi dans l'information des médecins français, pour qu'ils prennent conscience de l'importance de la vitamine D et qu'ils conseillent leurs patients.

Quels conseils donneriez-vous à nos lecteurs ?

La vitamine D est vitale, si on est profondément déficitaire, on tombe malade. En réalité, ce n'est pas une vitamine, il s'agit en fait d'une hormone que l'on synthétise lors d'une exposition au soleil. On peut aussi en retrouver dans l'alimentation, mais en très petite quantité… Mon conseil aux Grandvertois serait donc de profiter du soleil, de mai à septembre dans notre région, et de se rapprocher de leurs médecins pour en parler et se faire prescrire des apports complémentaires si nécessaire. Les besoins en Vitamine D peuvent être plus importants chez les enfants en croissance, chez les femmes enceintes et chez les personnes de plus de 60 ans.






Nouvelle station d'épuration

Démarrage au 1er trimestre 2014 !

Prévu initialement pour octobre, le basculement de l'ancienne station d'épuration vers la nouvelle sera effectif au courant du premier trimestre 2014. Des essais ont d'ores et déjà été effectués pour s'assurer du bon fonctionnement des installations. Avec un procédé de traitement innovant et 100 % naturel, la nouvelle station s'impose en cohérence avec les ambitions environnementales actuelles.

Un procédé naturel et technique

Cette nouvelle station d'épuration dispose d'un système de traitement des eaux usées combinant l'ingénierie écologique aux technologies traditionnelles d'épuration. Le principe s'appuie sur des traitements de boues activées, associant des bassins d'aération et de décantation, qui servent de support à une culture fixée sur des racines de plantes... En pratique, cela se matérialise par une serre botanique, divers bassins, et des plantes rigoureusement sélectionnées pour leurs capacités d'absorption, d'adaptation et de résistance.

Solution bénéfique pour le village et l'environnement

Deux fois plus compacte qu'une station dite « traditionnelle », plus esthétique et permettant une plus grande maîtrise des odeurs, cette nouvelle installation s'intègre parfaitement dans le paysage de la commune. Côté énergétique, les plantes utilisent l'énergie solaire ; les frais d'alimentation sont donc très faibles et les coûts de fonctionnement réduits. Sur les 2,6 M€ investis pour la construction de l'infrastructure, les subventions, délivrées par le département, la région et le bassin Seine-Normandie financent l'équivalent de 2 M€. Seuls 600 000 euros ont été pris en charge par la commune.

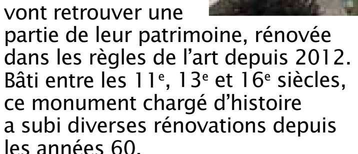
> L'auberge du pavillon sera opérationnelle au 1er trimestre



En travaux depuis fin 2012, le nouveau bâtiment sera mis à la disposition des associations et des clubs au premier trimestre 2014. Présentés dans le numéro 34, les travaux de l'auberge concernent l'accessibilité ainsi que la rénovation globale des lieux.



> Une église du XIe, comme neuve !



Les échafaudages ont été démontés, les vitraux remis en place... Quelques travaux de finitions sont encore en cours, mais la fierté du village, son clocher de 32 m, est bien de retour ! Les Grandvertois vont retrouver une partie de leur patrimoine, rénovée dans les règles de l'art depuis 2012. Bâti entre les 11e, 13e et 16e siècles, ce monument chargé d'histoire a subi diverses rénovations depuis les années 60.



> Travaux d'éclairage rue des Noues

Plusieurs semaines de travaux sont programmées rue des Noues entre le carrefour avec la rue des Sablons et le Domaine du Guichet.
Au programme : enfouissement des réseaux et rénovation de l'éclairage public. De quoi contribuer au confort des riverains... de jour puisque les câbles des réseaux téléphoniques et électriques seront invisibles et de nuit puisque l'éclairage va être changé pour améliorer la visibilité des automobilistes, cyclistes et piétons qui circulent sur la chaussée.



Citoyenneté

Dossier spécial élections

Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanches 23 et 30 mars prochains, avec une nouveauté : l'élection des conseillers communautaires au suffrage universel direct.

> Municipales, Communautaires : 2 élections, 1 seul scrutin

L'élection des conseillers municipaux
Il s'agit donc d'élire au suffrage universel direct pour 6 ans les conseillers municipaux qui éliront à leur tour, parmi eux, le maire de la commune. À Vert-le-Grand, commune de plus de 1 000 habitants, **le mode de scrutin pour les élections municipales a changé, c'est désormais un scrutin proportionnel de liste**.

Chaque liste doit être composée alternativement de candidats de sexe différent : c'est la parité. La liste qui remporte, soit la majorité absolue dès le 1er tour, soit le plus grand nombre de voix au 2nd tour, remporte 50 % des sièges ; les sièges restant sont répartis à la représentation proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des voix (y compris la liste arrivée en tête). En cas de second tour, seules peuvent se présenter les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au 1er tour.

Attention ! Aucun panachage n'est possible sous peine de nullité du vote.
À Vert-le-Grand, le conseil municipal sera composé de 19 élus puisque la ville compte 2 436 habitants au 1er janvier 2013.

L'élection des conseillers communautaires
En 2014, **les électeurs éliront simultanément les conseillers communautaires** jusqu'à présent désignés par les membres du conseil municipal.
La liste des candidats aux sièges de conseillers communautaires sera issue de la liste







Carte d'identité obligatoire

Attention ! Désormais, quelle que soit la taille de la commune, tout électeur venant voter devra se munir d'une pièce d'identité. La carte d'électeur, qui est une facilité pour retrouver facilement la personne sur la liste d'émargement n'est pas une pièce d'identité.

Pas de ratures !

Attention ! Seuls les bulletins non raturés seront comptabilisés. Un seul nom rayé sur une liste rendra le bulletin nul.

des candidats aux sièges de conseillers municipaux et devra respecter les règles de la parité.
Les conseillers communautaires composent l'organe délibérant des communautés d'agglomérations (CCVE pour Vert-le-Grand). Ils sont élus pour la même durée que les conseillers municipaux de la commune qu'ils représentent, c'est-à-dire 6 ans, et renouvelés intégralement à la même date que ceux-ci.

En mars 2014, un seul scrutin donc pour ces 2 élections ! Les électeurs ne déposeront dans l'urne qu'un seul bulletin sur lequel figureront deux listes : une pour l'élection des conseillers municipaux et une autre pour les délégués communautaires.

La répartition des sièges au conseil municipal

Pour le conseil municipal, la liste doit comporter un nombre de candidats égal au nombre de sièges de conseillers municipaux de la commune. Des listes peuvent fusionner entre les deux tours, sous certaines conditions (voir l'article L 264 du code électoral).
Pour le conseil communautaire, la liste comportera un candidat de plus que le nombre de sièges pour la commune, si celui-ci est inférieur à 5, et 2 candidats de plus si celui-ci est égal ou supérieur à 5.
On vote pour une liste entière comportant un ordre précis des candidats et présentée dans le respect des règles de la parité.
Le respect de la parité oblige à constituer une liste de candidatures composée alternativement d'un candidat de chaque sexe, en application de l'article L 264 du code électoral.

Modalités de répartition des sièges entre les listes candidates
Au premier tour de scrutin, il est attribué à la liste qui a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés un nombre de sièges égal à la moitié du nombre des sièges à pourvoir. Cette attribution opérée, les autres sièges sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne.

Si aucune liste n'a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, il est procédé à un deuxième tour. Il est attribué à la liste qui a obtenu le plus de voix un nombre de sièges égal à la moitié du nombre des sièges à pourvoir. En cas d'égalité de suffrages entre les listes arrivées en tête, ces sièges sont attribués à la liste dont les candidats ont la moyenne d'âge la plus élevée.

Cette attribution opérée, les autres sièges sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne.
Les listes qui n'ont pas obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés ne sont pas admises à répartition des sièges.
Les sièges sont attribués aux candidats dans l'ordre de présentation sur chaque liste.
Si plusieurs listes ont la même moyenne pour l'attribution du dernier siège, celui-ci revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

> On s'inscrit jusqu'au 31/12

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2013 pour vous inscrire sur les listes électorales ! L'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire. Passé ce délai, vous ne pourrez pas voter pour les élections municipales et européennes qui se dérouleront en 2014. Pour vous inscrire, rendez-vous à la mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile.
Pour certains cas particuliers, l'inscription sur les listes électorales est encore possible et automatique l'année de l'élection, comme pour les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1er janvier et le jour de l'élection ou les personnes ayant acquis la nationalité française après le 1er janvier.
Plus de renseignements : www.vosdroits.service-public.fr



Documents à fournir

Afin que votre inscription soit prise en compte, vous devez impérativement faire parvenir au service des élections de votre mairie, les trois types de documents suivants :
- Le formulaire d'inscription dûment renseigné
- Une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité française en cours de validité
- Un justificatif de domicile



Élections européennes, les dates

Elles auront lieu le **25 mai 2014** dans tous les états membres de l'Union Européenne pour élire 751 députés européens, pour 5 ans. Ils siègent au Parlement Européen de Strasbourg. La France a 74 sièges. C'est une élection au suffrage universel direct à un tour. Les députés européens exercent 3 pouvoirs : législatif (ils rédigent les propositions de loi), budgétaire (ils arrêtent le budget définitif de l'Union) et politique (contrôle des autres institutions européennes).



Festival des Hivernales
du 21 janvier au 7 mars

Une dixième édition sous le signe du Nouveau Cirque

Dix ans déjà depuis le lancement des « Hivernales », un festival itinérant en milieu rural qui devint au fil du temps un véritable rendez-vous culturel du centre Essonne avec cette particularité de sensibiliser les enfants dans leur milieu scolaire.

Après le théâtre des objets, le mime, la danse contemporaine, l'humour musical, le théâtre masqué et le conte lors des précédentes éditions, c'est **le nouveau cirque** qui sera à l'honneur en 2014 avec la Compagnie Pascal Rousseau. Soutenue par le Conseil Général de l'Essonne, cette manifestation est organisée en partenariat avec « culture sud Essonne », un collectif qui réunit douze communes du sud du département. **Pascal Rousseau**, artiste de cirque, équilibriste et jongleur, sera à l'honneur avec **« Ivre d'Équilibre »**, un spectacle créé par sa Compagnie qui sera en tournée dans les communes. La première se déroulera à Vert-le-Grand, **salle Henri Boissière**, le mardi **21 janvier à 20h30**. Et pour que la fête soit complète, une soirée anniversaire exceptionnelle aura lieu le **7 mars** à Ballancourt avec une représentation de **« Le Cabaret des K »**, jouée par la compagnie de Cirque/Théâtre, **Les Krilati**, qui aura l'honneur de clôturer cette 10e édition des Hivernales.

« Ivre d'Équilibre »

Spectacle tout public (dès 5 ans)

Interprètes : Pascal Rousseau et Éric Bono
Mise en scène : François Bourcier
Danse, jongleries, acrobaties, équilibres et déséquilibres, Pascal Rousseau tente tout. De vertiges en équilibres, bercés par la voix et les mélodies d'Éric Bono, nous le suivons dans sa quête d'absolu, osant à chaque instant repousser ses limites et dépasser ce qui paraît impossible. Un spectacle de cirque contemporain, virevoltant, aérien, mêlant humour et émotion.
Prix spécial du Jury au Festival des Arts Burlesques de Saint-Étienne, édition 2012
Prix du public au XIXe festival d'humour et de création de Villard-de-Lans
Réservation conseillée pour la soirée du 21 janvier 2014 (20h30) à la salle Henri Boissière : 01 64 56 02 72

« Le Cabaret des K »

Clôture / Soirée anniversaire - 7 mars 2014 - Ballancourt

Spectacle tout public (dès 5 ans)

Écriture: Caroline Simeon et Fred Escurat
Mise en scène : Caroline Simeon - Regard extérieur : Rocco Le Flem
Interprètes : Caroline Simeon, Fred Escurat, et leurs invités : Guillaume Juncar, Liz Braga Guimaraes, Pedro Gonçalves Guerra, Tarzana Foures, Xavier Bouyer, Rocco Le Flem, Amélie Kourim
Vu comme un pied de nez à la société contemporaine assoiffée de plaisirs en tout genre et consommatrice de bonheurs express, Les Krilati vont virevolter sur le thème du plaisir et de ses excès dans une folle et douce moquerie acrobatique. Jonglerie, corde, équilibres sur cannes, sangles, mains à mains, trapèze ballant, fouet, roue... Textes, chanson, danse et autres surprises... À leur façon un peu absurde mais franchement circassienne, laissez-vous embarquer dans la chaleur d'un cabaret à vous donner des sueurs froides et de chaudes sensations.
Les Krilati... *« Un Théâtre sans parole où les numéros de cirque seraient détournés, sortis de leur pure technique et ramenés à une dramaturgie, un langage corporel universel ».*
Réservation conseillée pour la soirée du 7 mars 2014 à Ballancourt (Espace Daniel Salvi, derrière Carrefour Market) : 01 64 93 73 79

p 12 - 13









La commune reconnaissante !

Le président du Comité des Récompenses et responsable de la commission Vie Associative a décerné, en mairie, le 9 novembre dernier, des **Diplômes de Reconnaissance** de la commune à des représentants des **associations Grandvertoises**.

Ces membres bénévoles d'associations sont au service des Grandvertois depuis 10 ans, 20 ans voire 30 ans et plus pour certains d'entre eux !

C'est pourquoi Vert-le-Grand tenait à remercier ces Grandvertois, acteurs de la vie associative de la commune, en leur remettant un diplôme et une médaille, symbole de la reconnaissance de tous les habitants de la commune pour leur altruisme et leur implication.



Souhaitons désormais que la vitalité des associations perdure et que toujours plus de bénévoles prennent part à cet élan de générosité pour continuer à améliorer le « *vivre ensemble* ».





Appartements disponibles à la MARPA

La MARPA « Les Grillons », située 28 rue de la Croix Boissée a ouvert ses portes le 1er juillet 2013. Destinée à accueillir les personnes de plus de 60 ans autonomes de Vert-le-Grand et des communes alentour, elle concourt également au rapprochement familial.

Cette structure de type Foyer Logement compte 23 appartements dont un pour un couple. Les 12 résidents déjà accueillis à ce jour apprécient le service de restauration midi et soir, les animations, ainsi que le dispositif d'appels, 24h/24, qui les rassure totalement.

Aujourd'hui, **l'établissement offre encore des disponibilités**.

Vous pouvez joindre la MARPA au 01 60 80 29 70, par courriel à marpavlg@orange.fr, ou directement sur place.

Samedi 11 janvier
Vœux du maire
Salle Henri Boissière à 11h30.

Dimanche 12 janvier
Déjeuner des anciens
Salle Henri Boissière à 12h30.

Mardi 21 janvier
Spectacle « Ivre d'Équilibre »
Dans le cadre des Hivernales (voir ci-contre).
Salle Henri Boissière à 20h30.

Samedi 25 janvier
Théâtre « Les enfants des Diablogues »
D'après les Diablogues de Roland Dubillard, avec les enfants de l'école élémentaire de la Croix Boissée de Vert-le-Grand, les élèves du collège de Villeroy et du lycée Marie Laurencin de Mennecy. Mise en scène par Maria Machado.
Salle Henri Boissière à 20h30.
Entrée : 5 euros.

Samedi 1er février
Soirée théâtre du comité des fêtes « compagnie des Hermines »
Salle Henri Boissière.

Samedi 8 mars
Soirée printemps du comité des fêtes
Salle Henri Boissière à 20h30.

Les rendez-vous de la médiathèque

> Animation-lecture
Bébés lecteurs !
Les tout-petits investissent la médiathèque, en compagnie des assistantes maternelles ou de leurs parents pour « lire » des petites histoires. Pour les 0-3 ans. **Jeudi 16 janvier, 10h30-11h15** à la médiathèque. Réservation conseillée. *En partenariat avec le RAM (Relais Assistantes Maternelles).*

> Comité de lecture
« Les millefeuilles »
Vous voulez partager vos lectures ? Venez à la médiathèque le **vendredi 17 janvier à 19h30**. L'entrée est libre.

> Heure du conte
Rendez-vous conte !
Bernadette conte et raconte aux enfants qui aiment écouter des histoires et aux adultes qui ont gardé un cœur d'enfant… ! Tout public, dès 6 ans. Le **samedi 18 janvier, 11h** à la médiathèque. L'entrée est libre.

> Exposition
Venez découvrir la nouvelle exposition hébergée par la médiathèque, sur le thème de la Nature dès le 4 février 2014 ! La Nature au fil des couleurs : **du 4 février au 1er mars.**

Médiathèque municipale
27, rue de la Poste
01 64 56 90 93
bmvlg@orange.fr
www.mediatheque.vertlegrand.com

Foyer Rural

Couture pour les jeunes

Devant le succès du nouveau cours de couture au Foyer Rural ouvert l'année dernière, l'idée de proposer un cours de couture aux jeunes s'est vite imposée dès juin 2013. Une campagne d'affichage et une distribution de flyers plus tard, le tout complété par du bouche à oreille et ce sont déjà 18 jeunes – dont 1 garçon – de 9 à 14 ans, venant majoritairement du village et des communes voisines qui se sont présentés au stage de couture pendant les vacances de la Toussaint !



Chaque après-midi, les participants avaient rendez-vous à l'Auberge du Pavillon. L'objectif était de se donner une idée du stylisme et de pouvoir enfin utiliser cette « sacrée » machine à coudre !



Avec une liste de fournitures établie à l'avance, les jeunes couturiers en herbe sont venus avec leurs tissus et accessoires.
Tout le monde a été mobilisé, les parents, frères et sœurs, grands-mères et tantes, afin d'avoir tout le matériel nécessaire pour commencer les cours.
Les apprentis stylistes avaient pour objectif de créer un modèle de top (tee-shirt) et pour certains des accessoires.
Après une petite période d'adaptation, tous les couturiers en herbe ont fait preuve de patience, d'assiduité et d'une grande motivation. Ainsi, ils ont découvert les techniques de couture et les différentes étapes pour créer un vêtement : traçage du patron, bâti de l'ouvrage, l'assemblage, le surfilage et la surpiqûre.
Force est de constater que l'entre-aide, la communication et l'échange sont des valeurs communes à ces futurs stylistes et la bonne humeur était de mise.

Un défilé haute-couture !

Afin de mettre en valeur leurs créations, le personnel de la médiathèque a même organisé un défilé à l'issue du stage ! Trac et hésitations pour certains, ou bien « à l'aise » pour d'autres, ils ont su mettre en avant leurs vêtements et accessoires. La qualité des réalisations a fait l'unanimité !
Pour les plus jeunes, l'édition d'un stage « vacances » va être reconduite, alors n'hésitez pas à contacter le Foyer Rural pour plus d'informations. Pour les plus grands, le cours adulte compte désormais de nouvelles venues et désormais deux professeurs de couture ! Si vous souhaitez des renseignements ou tout simplement venir rencontrer les participants, les cours se tiennent tous les mercredis de 19h30 à 22h à l'Auberge du Pavillon.

Pour tout renseignement, contactez Alexandra au 01 64 56 26 28



Forum des associations du 7 septembre, exposition de peinture décoratives et icones, peintures sur porcelaine

Cours d'icônes et cours de peinture décorative

Nous avons eu le plaisir de présenter le travail des élèves des cours d'icônes et de peinture décorative, le 7 septembre dernier lors de la journée des associations. Un public nombreux a pu ainsi apprécier cette exposition. Les cours d'icônes et de peinture décorative se déroulent tous **les mardis après-midi de 13h 30 à 16h 30** au foyer rural de Vert-le-Grand. Les différents styles et les diverses techniques propres à la peinture décorative sont abordés dans ce cours, tandis que les icônes sont réalisées dans le pur respect de la tradition russe. Si vous êtes intéressés par ces disciplines, n'hésitez pas à venir nous rencontrer le mardi après-midi.

Contact : Alicja Despringhere. Professeur de peinture décorative et d'icônes.







Cours de peinture sur porcelaine

Quel plaisir de créer soi-même ses assiettes, ses muggs, ses plats, mais avant tout cela, il faut apprendre la technique de la peinture. Chaque **mardi de 10h à 16h30**, 22 personnes se réunissent au foyer rural. C'est Michelle Mancini qui avec énormément de talent, de compétence, de gentillesse anime depuis fort longtemps cette activité à Vert-le-Grand.



Deux techniques de peinture sont employées : la peinture spéciale porcelaine ou la peinture sous forme de poudre.

Après application de la peinture et correction des imperfections, ces porcelaines sont cuites au four à 740 / 840 degrés.

Quel bonheur de découvrir cette porcelaine qui brille de mille éclats ! Pour ne rien oublier de cette journée, la convivialité règne et la semaine suivante est attendue avec joie.



Des médailles pour l'Alliance Judo Grandvertoise-Germinoise



Le 5 octobre dernier, les cadets de l'Alliance étaient au dojo départemental de la ligue pour participer à la coupe de rentrée. Et c'est une cadette qui a brillé sur le tatami ! Fanny Fergant a remporté la médaille de bronze. Gabriel Michard a lui terminé à une belle 7e place. Une autre médaille de bronze a été décrochée dès le lendemain par une minime du club, Sarah Huet qui a eu le mérite de monter sur le podium pour porter haut les couleurs de l'Alliance Judo Grandvertoise-Germinoise. À noter également, la belle 5e place de Sarah Znenda lors de cette coupe d'automne.

Le samedi 9 novembre 2013 au district sud 1 benjamins au dojo départemental de Brétigny :

1er : Salma Znenda, Clément Hennet

2e : Claudio Zeppari, Médi Hamladji, Gabriel Pelletier, Evan Guimèse

3e : Shérine Babane, Hugo Georges, Tony Teixeira, Romain Brabant, Milan Ageorges, Houzeau Nathan, Louis Mouniqua

4e : Geoffrey Baudry, Valentin Hollemaert

Félicitation à Julien Toscanoqui qui a été reçu au test arbitrage pour l'obtention de la CN.



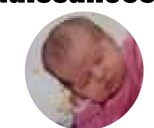
Quand le maître donne l'exemple

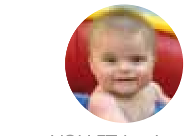
Jean-Pierre Lamy, directeur du centre équestre bien connu « les Amys » n'est pas qu'un excellent entraîneur, emmenant régulièrement tous les ans ses jeunes cavaliers(ères) à poney aux championnats de France de Lamotte (voir H32 et H35). Il donne l'exemple de son talent s'étant classé 2e du Grand Prix Propriétaire-Amateur1 aux récents Championnats de France dans la discipline exigeante du concours complet.

Vie pratique

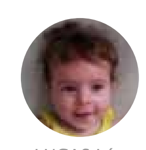
État civil (arrêté au 1er novembre 2013)

Naissances


MARCILLE Clémence
25/01/2013


VOLLET Justine
25/01/2013

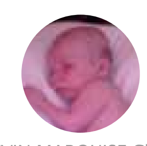

LE PECHOURE Théo
06/02/2013


LUCAS Léa
21/02/2013

MINATCHY Elissa
20/03/2013

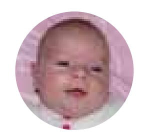
MOÏTAS Victoria
09/04/2013

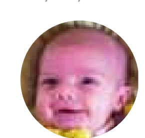

BURON Thomas
16/04/2013


PODEVIN-MARQUISE Clément
17/07/2013

BRAQUET Élise
26/07/2013

BRULFERT-RIQUIER Mathieu
09/08/2013


KNEZEK Lou-Anne
27/08/2013


VISOCCHI-LAGACHE Noémie
12/09/2013

Mariages

MONIN Catherine et TORRES David	21/09/2013
ROCHE Carine et GILLET Claude	25/09/2013
BOULAY Marlène et SCHWEICKERT Frédéric	19/10/2013
NIZOUX Marion et LACOTE Franck	19/10/2013



Un jeune agriculteur Grandvertois à l'honneur

Les jeunes agriculteurs d'Île-de-France organisent chaque année début septembre le **« Festival de la Terre »**. L'occasion de passer un moment agréable à la campagne, en famille et de découvrir ce métier de passionnés. Une journée ponctuée de nombreuses animations, qui vous feront partager leur passion de la terre. À l'origine, le **« Festival de la Terre »** était un concours de labour. Cette fête a eu lieu le 1er septembre à Gazeran. Le concours départemental d'Île-de-France a été remporté par un jeune agriculteur de Vert-le-Grand : François Marais. Toutes nos félicitations à lui !



Bienvenue à notre nouveau prêtre, le père Jeannot Kalyana

Prêtre congolais de la province du Nord-Kivu, né d'une famille de chrétiens catholiques pratiquants.
Après des études primaires et secondaires dans le territoire de Rutshuru, il entame sa formation à la vie religieuse, postulat dans l'Ordre de la Sainte Croix, noviciat, puis des études de philosophie (1995-1998), et ensuite des études de théologie (1998-2002) à l'institut supérieur Saint-Eugène de Mazenod à Kinshasa, où il obtient un baccalauréat en théologie. Ordonné prêtre en la cathédrale de Butembo le 17 octobre 2004, il nous rejoint aujourd'hui pour se confier à nos prières.
« *Je remercie Monseigneur l'évêque Michel Dubost et tous ses collaborateurs, le père responsable du secteur de Brétigny et vous tous qui allez collaborer avec moi dans la pastorale.* »



Le CCAS maintient les aides

Le Conseil Général ne subventionne plus les aides sur les combustibles, eau, gaz, électricité, le Noël des enfants des demandeurs d'emploi et le Noël des personnes âgées de plus de 65 ans, selon les ressources.
Le Conseil d'Administration du CCAS de Vert-le-Grand a souhaité maintenir sa part sur ces aides et reprendre à sa charge la partie manquante du Conseil Général.

Infos pratiques

Mairie
Tél. : 01 64 56 02 72
Fax : 01 64 56 22 55
Mail : commune-vert-le-grand@wanadoo.fr
Site : www.vertlegrand.com
Horaires d'ouverture au public :
- Lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
- Samedi de 8h30 à 12h

EPN
Espace Public Numérique
Tél. : 01 64 56 60 24
Mail : epne.vlg@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture au public :
- Mardi, mercredi et vendredi de 15h à 19h
- Samedi de 10h à 13h

Responsable : Erwan KERHERVÉ

Médiathèque
Tél. : 01 64 56 90 93
Mail : bmvlg@orange.fr
www.mediatheque.vertlegrand.com
Horaires d'ouverture au public :
- Mardi, mercredi et vendredi de 15h à 19h
- Samedi de 10h à 13h

Responsable : Françoise ROQUES

Point emploi
Pour faciliter les démarches des demandeurs d'emploi et les aider dans la rédaction de leur curriculum vitae, un agent communal est à leur disposition au service social.
Consultation de la presse spécialisée possible aux heures d'ouverture habituelles de la Mairie.

Relais Assistantes Maternelles
Accueil sur rendez-vous :
- Le lundi de 14h30 à 17h
- Le mardi de 13h30 à 17h
- Le jeudi de 15h à 19h

Animations assistantes maternelles / enfants :
Les enfants sont accueillis les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30.
Contact : 01 64 56 84 29
Mail : ramchristinetreptel@wanadoo.fr
Permanences téléphoniques :
- Le lundi de 13h30 à 14h30
- Le jeudi de 14h à 15h

Animatrice : Christine TREPTEL

Services périscolaires
Fournir le dernier avis d'imposition et le relevé des allocations familiales pour déterminer les tarifs applicables.
Cantine : Inscriptions et annulations en mairie au plus tard le jeudi pour la semaine suivante par écrit. Uniquement en cas de maladie (absence de l'école) la radiation sera possible le jour même avant 8h30 (répondeur), sinon les repas seront facturés.
Garderie : pour tous les enfants de la maternelle au CP. Elle a lieu 4 fois par semaine les jours d'école de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 19h.
Étude : pour tous les enfants du CE1 au CM2. Elle a lieu 4 fois par semaine les jours d'école de 16h30 à 18h.
Le règlement des services périscolaires se fait chaque mois après réception de la facture.

Centre de loisirs de Vert-le-Grand
Ouvert les mercredis et vacances scolaires de 7h30 à 19h. Pour tous les enfants de la maternelle au CM2. S'adresser en mairie pour l'inscription. Fournir le dernier avis d'imposition et le relevé des allocations familiales pour déterminer les tarifs applicables.
Contact : 01 64 56 90 97
Responsable : Marie-Josée OGÈS

Police municipale
06 89 64 31 99

Gendarmerie de Bondoufle
01 60 79 72 00

Ours :
Bulletin municipal « Horizon Vert-le-Grand » - n° 38 – Décembre 2013
- Directeur de la publication : Jean-Claude Quintard
- Membres de la commission communication : Mauricette Manuelle, Marie-France Pigeon, Xavier Letot, Olivier Schintgen, Pierre Boinay.
- Crédits photos : mairie et associations.
- Rubriquage, rédaction et direction de projet : Le Crieur Public (69) - Tél. 06 86 10 91 48
- Maquette : Marc Ogienko-Figueres - Infographie : Stéphanie Gall
- Impression : Willaume-Egret - Tél. 01 69 46 10 14 - Saint-Michel-sur-Orge - Tirage : 1200 exemplaires.

